

Règlement Spartacus Run



Article 1 // Catégories

- Solo (depuis 2003) : Hommes / Femmes
- Equipe (depuis 2003) : Hommes / Femmes / Mixte
- Sparta Kids : Nés entre 20010 et 2014
- Sparta Teens : Nés entre 2006 et 2009
- Sparta Juniors : Nés en 2004-2005

Article 2 // Frais de participation

La période d'inscription se divise en quatre phases avec un tarif progressif.

Solo	Equipe	Sparta Kids/Teens	Sparta Juniors
1 ^{ère} phase: CHF 59.- 2 ^{ème} phase : CHF 69.- 3 ^{ème} phase : CHF 79.- 4 ^{ème} phase : CHF 89.- Inscription de dernière minute sur place : CHF 100.-	1 ^{ère} phase: CHF 129.- 2 ^{ème} phase : CHF 139.- 3 ^{ème} phase : CHF 144.- 4 ^{ème} phase : CHF 159.- Inscription de dernière minute sur place : CHF 160.-	CHF 15.- Inscription de dernière minute sur place : CHF 20.-	CHF 20.- Inscription de dernière minute sur place : CHF 25.-

Tous les tarifs sont donnés en CHF et incluent la TVA à 2,5%.

Pour les paiements directs sur le compte bancaire de Human Sports Management AG, des frais d'administration de CHF2.- seront facturés.

Article 3 // Inscription de dernière minute

Il est possible de s'inscrire sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ. Cf. article 2.

Article 4 // Classement général

Pour les catégories Solo (Hommes et Femmes), un classement général des 5 courses sera donné, présentant les 3 meilleurs résultats. Seuls les coureurs ayant participé à au moins 3 courses pourront figurer au classement général. Le résultat sera affiché sous forme de points et les deux coureurs ayant le plus petit nombre de points seront déclarés vainqueurs. Les vainqueurs au classement général seront informés de leur victoire au mois du novembre.

Article 5 // Parcours

- Solo / Equipe :
Un tour fait entre 3 et 5 kilomètres. Le circuit sera révisé en fonction des conditions sur le terrain. Chaque tour comprend, quel que soit le parcours, 10 obstacles. Les coureurs solos effectuent 2 tours et ceux en équipe 1 tour par concurrent, soit un total de 3 tours par équipe.
- Sparta Kids :
1 tour sur circuit séparé
- Sparta Teens :
2 tours sur circuit séparé
- Sparta Juniors :
1 tour du circuit original

Si la course doit être abandonnée pour une raison quelconque, la direction de la course doit en être informée.

Organisateur: Human Sports Management AG

Wetzwilserweg 1 | 6221 Rickenbach (Suisse) | info@humansports.ch | +41 41 930 48 48 | www.humansports.ch

Article 6 // Cérémonies de remise de prix

- Kids/Juniors/Teens: Seront récompensés les 3 premiers garçons/filles par catégorie
- Solo : Seront récompensés les 3 premiers femmes et hommes au classement général
- Equipe : Seront récompensées les 3 premières équipes au classement général (m/w/mixed)

Article 7 // Récompenses et produits dérivés

- Récompense de fin de course: Chaque participant recevra une médaille, des shorts et un bandeau.
- Récompense de classement général: Les prix pour le classement général seront annoncés à une date ultérieure
- Produits dérivés : Peuvent être achetés lors de l'inscription ou sur place.
 - Maillot : 12.– CHF (sur place CHF 15.–)
 - Casquette: CHF 6.– (sur place CHF 8.–)
 - Tanktop: CHF 10.– (sur place CHF 12.–)
 - Hoodie: CHF 25.– (sur place CHF 28.–)

Article 8 // Relais par équipe

- Le relais se court par équipe de 3, chaque coureur effectuant 1 tour et passant la puce chronomètre servant de témoin au coureur suivant. Ainsi, il n'y a toujours qu'un seul coureur de chaque équipe sur la piste.
- Si l'un des coureurs annule sa participation, l'équipe peut courir la course par 2. Il y a alors également 2 passages de témoin, un coureur courant les 1^{er} et 3^e tours et l'autre le 2^e tour. Au cas où cette éventualité se produirait, merci d'en informer les organisateurs au plus tard lors de la distribution des dossards.

Article 9 // Pénalités

Tout coureur ne réussissant pas à surmonter un obstacle devra faire 10 pompes. Bien que les personnes présentes aux points de contrôle le long du circuit s'assurent que les obstacles sont bien surmontés ou, le cas échéant, les pompes effectuées, nous en appelons aussi à la discipline et au sens de l'équité de chaque participant. La course sera supervisée par un directeur de circuit et, en cas d'infraction grave, un coureur pourra être disqualifié.

Règle s'appliquant s'il est prouvé qu'un(e) participant(e) a évité des obstacles, il/elle sera pénalisé(e) par un supplément de temps d'une (1) minute.

Article 10 // Blessure

Tout coureur ne pouvant participer à la course en raison d'une blessure sera remboursé de ses frais de participation sur présentation d'un certificat médical valable, hors frais de carte et après une retenue de 20% pour frais d'annulation. C'est possible jusqu'au max. 5 jours après la course concernant.

En cas d'annulation d'une équipe, les remboursements suivants, hormis les frais de carte de crédit et le forfait d'annulation, peuvent être effectués sur présentation de certificats médicaux valides:

33,3 % des frais d'inscription avec un certificat médical valide

66,6 % des frais d'inscription avec deux certificats médicaux valides

80 % des frais d'inscription avec trois certificats médicaux valides

Sinon, les membres individuels de l'équipe peuvent être remplacés par le contact de Human Sports Management AG ou un membre de l'équipe effectuée deux tours.

Organisateur: Human Sports Management AG

Wetzwilserweg 1 | 6221 Rickenbach (Suisse) | info@humansports.ch | +41 41 930 48 48 | www.humansports.ch

Article 11 // Changement de catégorie

- Il est possible de passer de la catégorie Solo à la catégorie Equipe. La différence est déterminée dans chaque contrat individuel, en fonction du moment de l'inscription, et doit être réglée sur place ou par virement bancaire. Sinon, l'équipe ne sera pas admise à la course.
- Il est également possible de passer de la catégorie Equipe à la catégorie Solo mais aucun remboursement de la différence ne sera effectué. La différence est déterminée dans chaque contrat individuel, en fonction du moment de l'inscription, et doit être réglée sur place ou par virement bancaire. Sinon, l'équipe ne sera pas admise à la course.
- La position de départ peut être transférée à une autre étape de la même année de la compétition. Ceci est fait en consultation avec l'organisateur.

Article 12 // Droit à l'image

Les organisateurs de la course Spartacus Run possèdent le droit d'utiliser toute photo prise, image filmée ou voix enregistrée des participants pendant la course et ce, à des fins promotionnelles.

Article 13 // Responsabilité

Les participant(e)s participent au Spartacus Run à leurs propres risques et périls et sous leur entière responsabilité. L'organisateur et ses partenaires déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de maladie. Les participant(e)s sont responsables de s'être entraînés correctement avant la course et d'arriver en bonne forme au départ.

Il revient aux participant(e)s de s'assurer. Chaque participant(e) doit être assuré(e) contre les accidents.

De même, l'organisateur décline toute responsabilité envers les spectateurs et spectatrices et les tiers.

L'organisateur n'est pas non plus responsable des objets gardés gratuitement.

En cas de doute, c'est la version allemande du règlement qui prévaut.

Debout : Novembre 2018